



Le 26 novembre 2015

Les aides-soignants à l'honneur

Communiqué de presse du 26 novembre 2015

A l'occasion de ce rendez-vous international, initié en 2010 par la profession elle-même, le syndicat CNI se mobilise, pour la deuxième année, afin de mettre en lumière ces professionnels. Elles et ils sont indispensables au bon fonctionnement des établissements de soins, publics ou privés, de jour comme de nuit, en semaine, le week-end et les jours fériés. Rythmes de travail alternés, charge de travail soutenue, ils sont nombreux à subir les répercussions physiques liées notamment à la manutention des patients.

Souvent les plus proches et les plus présents au lit du patient, les aides-soignants expriment un manque de reconnaissance de la part de leur hiérarchie directe et des pouvoirs publics. Elles et ils aimeraient être écouté(e)s et entendu(e)s... bénéficier, en somme, des mêmes droits que le patient... Etre bien traités pour être bien traitants tout simplement.

En établissement, « l'AS » exerce en étroite collaboration avec l'infirmière. La profession évolue également avec des spécialités en gériatrie ou spécifique à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. Leur rôle et compétences pourraient prochainement évoluer puisque la Direction Générale de l'Offre de Soins a mis en place un groupe de travail afin d'engager une redéfinition de leur formation. Réelle évolution professionnelle et perspectives ou pure volonté économique, l'avenir le dira. Ce qui est certain, c'est que le syndicat CNI reste très vigilant sur ce sujet essentiel qui définira la véritable place des aides-soignantes dans nos établissements de santé.

Dans la continuité de l'ouverture de sa sphère d'adhérents aux professionnels qui composent la Commission de Soins Infirmiers Rééducation et Médico-Technique et donc aux aides-soignant(e)s, le syndicat CNI a mis en place des collectifs aides-soignants locaux avec une coordination nationale dont je suis responsable afin de recenser les revendications de terrain et de les faire remonter au plus haut niveau.

Parce que, comme beaucoup de collègues, j'ai fait le choix de la profession d'aide soignante et que cet exercice me passionne, je m'engage à présent à le faire connaître et reconnaître.

Avec le syndicat C.N.I et au nom du collectif AS national, je souhaite une bonne fête à tou(te)s les Aide-soignant(e)s

Isabelle BRUN,
Aide Soignante

Référente du Collectif AS national de la CNI

Syndicat C.N.I.

270 Bd Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.91.74.50.70 - www.coordination-nationale-infirmiere.org